

## Agenda

Du 5 au 7 Septembre 2002

### « Past achievements and future challenges »

Tenth annual workshop of the European research network on transitions in youth.

Lieu : Florence, (ITALY)

Renseignements : *European University Institute; Department of Political and Social Sciences ; Via dei Roccettini 9 - I-50016 San Domenico di Fiesole - ITALY*  
T +39 055 4685 224  
F +39 055 4685 201  
E-mail: [tiy2002@roa.unimaas.nl](mailto:tiy2002@roa.unimaas.nl)

Les 12 et 13 septembre 2002

### « Politiques sociales et croissance économique »

XXII èmes journées de l'association d'économie sociale

Lieu : Caen

Renseignements : *Nicole OGIER , GEMMA , Université de Caen, Esplanade de la Paix 14032 CAEN Cedex*  
Tél. 02 31 56 57 06  
Fax. 02 31 56 64 90  
e-mail [ogier@econ.unicaen.fr](mailto:ogier@econ.unicaen.fr)

Les 25, 26 et 27 septembre 2002

### « Les évolutions de la prescription »

Congrès de la SEL, (Société d'Ergonomie de Langue Française), organisé par le GREACT

Lieu : Aix-en-Provence

Renseignements : *GREACT - Secrétariat du Congrès de la SELF BP 94 - Maison des Associations - 93 La Cannebière - 3001 Marseille*  
Tél : 06 85 15 37 26  
Fax : 04 94 62 33 74  
[contact@self2002-greact.org](mailto:contact@self2002-greact.org)

## Emplois du nettoyage : des diplômes pour accompagner la professionnalisation

A la demande de la Desco, le Céreq a conduit une étude visant à établir un diagnostic sur l'avenir des CAP et BEP la filière bio-service.

Avec l'accroissement du niveau d'exigence en matière d'hygiène et de propreté, la qualification des salariés exerçant des activités de nettoyage (plus d'un million et demi) s'affirme comme une priorité

Autour des années 1990, le système éducatif s'est engagé dans la diversification de l'offre de formation préparant à des emplois d'agents de propreté (secteur du nettoyage industriel), d'agent de service (établissements du secteur public ou privé), d'employés polyvalents de restauration (au sein de collectivités telles que les écoles, les hôpitaux ou les foyers de personnes âgées) ou d'ouvrier dans le secteur agro-alimentaire.. Un bilan du niveau V de cette filière, dite « bio-services » (CAP employé technique de collectivité « ETC », CAP employé polyvalent de restauration « EPR », CAP maintenance et hygiène des locaux « MHL » et BEP bio-services) a été réalisé par le Céreq.

Les emplois ciblés par cet ensemble de diplômes occupent aujourd'hui 1,5 millions de salariés. Bien que l'ensemble des employeurs concernés (publics et privés) s'efforcent de professionnaliser ces activités, en ciblant notamment les emplois de premier niveau, ces diplômes n'ont fait l'objet d'aucune reconnaissance systématique, ni dans la convention collective des entreprises de la propreté ni dans le statut de la fonction publique. Les compétences en matière d'hygiène et de propreté auxquels ils préparent devraient cependant pouvoir répondre aux préoccupations croissantes de sécurité et de qualité de service de ces employeurs, que traduisent les différentes formes d'engagements contractuels mises en place : certification ISO pour le secteur privé, accréditation pour les hôpitaux et cliniques, réglementation HACCP chez l'ensemble des intervenants de la chaîne alimentaire, etc..

Face au pari d'une professionnalisation aujourd'hui possible, ces diplômes seront donc maintenus, y compris le CAP employé technique de collectivité préparant à une certaine forme de polyvalence encore en vigueur dans nombre d'établissements. Ils seront rénovés principalement dans leur structuration, c'est-à-dire par rapport aux perspectives de poursuites d'études et aux filières d'emploi dans lesquelles ils s'inscrivent. Parmi celles-ci la filière débouchant sur les emplois des bio-industries (notamment de la pharmacie) sera sans doute redynamisée, pour répondre à des besoins de qualification de niveau IV qui semblent se dessiner.

A l'issue de la réunion plénière du 8 février de la 20 ème CPC (Commission professionnelle consultative du sanitaire et du social) des groupes de travail comprenant des professionnels des secteurs du nettoyage et des collectivités ont été mis en place par la Desco pour mettre en œuvre la rénovation du CAP ETC et du BEP bio-services.

Contacts : *Lise Causse, [causse@cereq.fr](mailto:causse@cereq.fr) ; Sylvie-Anne Mériot, [meriot@cereq.fr](mailto:meriot@cereq.fr)*

Pour en savoir plus : rapport à paraître dans la collection CPC document de la DESCO.

### Former pour adapter et recruter : Usage des certificats de qualification paritaires dans la métallurgie

Elsa Personnaz,  
Patrick Veneau

NUMÉRO 162 - AVRIL 2002

**documents**  
observatoire

La présence, relativement récente, des Certificats de Qualification Professionnelle dans le paysage de la certification suscite débats et interrogations. Ces certificats, dont les branches possèdent la maîtrise totale du contenu et de l'organisation, favorisent effectivement souplesse et adaptation aux spécificités de l'entreprise. Préparés dans le cadre d'un contrat de qualification, leur utilisation s'apparente-t-elle à une recherche de flexibilité externe ? En quoi les formations dispensées répondent-elles aux besoins des entreprises ? Les certificats sont-ils pour les jeunes synonymes d'insertion réussie ? Préparés dans le cadre du plan de formation, comment s'inscrivent-ils dans le parcours professionnels des salariés et dans la politique de formation de l'entreprise ? Plus globalement, quelle est leur articulation avec les diplômes de l'Éducation nationale ? Issu d'une enquête croisant itinéraires de titulaires et analyse de politiques d'entreprises, ce rapport apporte des éléments de réponse à travers les cas spécifiques de quatre CQPM de la métallurgie.

Ce document est disponible à la librairie du Céreq ou par correspondance auprès de :

M.-Ch. Antonucci,  
Céreq 10 place de la joliette, BP  
21321 - 13567 Marseille cedex 2  
tel. 04 91 13 28 89  
fax 04 91 13 28 80  
e-mail : antonucci@cereq.fr

Paiement à la commande - Prix : 15 €

## LES DIPLÔMES : une affaire de professionnels

Jean-Luc Mélenchon, Ministre délégué à l'enseignement professionnel, a rassemblé le 21 mars à Paris l'ensemble des acteurs contribuant à définir et faire évoluer les diplômes de l'éducation nationale. Il s'agissait des partenaires sociaux, des représentants de ministères ou des experts siégeant dans les instances consultatives de l'enseignement secondaire (CPC) et de l'enseignement supérieur (CPN, comités de suivi des licences professionnelles).

Le thème de cette rencontre : « *Les diplômes, une affaire de professionnels* » a débuté par une table ronde animée par Didier Ades, à laquelle participaient un inspecteur de l'éducation nationale Georges Asseraf, le directeur du Céreq Hugues Bertrand, Le président de la CPC «Batiment et travaux Publics» Bernard Coillot, le recteur d'académie de Reims Daniel Bloch, le président du Haut comité Éducation Économie Emploi André Gauron et la vice-présidente de la CPC « techniques de commercialisation » Paule St Léger. La discussion a porté notamment sur les nouveaux défis de qualification posés par l'évolution démographique, la part importante prise par les diplômes professionnels dans l'élévation du niveau général de formation de la population, la nécessaire évolution du rapport entre formation initiale et formation continue, et le rôle possible de la validation des acquis de l'expérience (introduite par la loi de modernisation sociale) dans cette évolution ; mais les effets d'un basculement dans une « ère de la diplomation » ont également été évoqués... Jean Luc Mélenchon, dans une intervention fortement engagée, s'est félicité du dynamisme de la concertation autour de la construction des diplômes, a vigoureusement réfuté qu'ils puissent avoir une fonction d'exclusion, exclusion qu'il s'agirait pour lui d'attribuer au travail, et non aux diplômés... ; il a plaidé pour le développement de la professionnalisation durable, notion qui a orienté nombre de chantiers ouverts par son ministère (réforme des CAP, création des licences professionnelles, labellisation des lycées des métiers, expérience de création de référentiels européens de diplômes...). Enfin, il s'est prononcé pour une prise en compte par le service public, de la formation tout au long de la vie, qui constitue la réponse aux défis de qualification précédemment évoqués.

Son intervention a été suivie par la signature de conventions générales de coopération entre l'éducation nationale et quelques confédérations professionnelles : la fédération nationale de l'aviation marchande, la fédération compagnonique des métiers du bâtiment, la confédération des industries céramiques de France, les fondeurs de France, le syndicat de la chaudronnerie tôlerie et tuyauterie industrielle Un accord pour une campagne d'information sur les CAP rénovés a également été conclu avec les partenaires du Bâtiment et des Travaux Publics.

le Céreq publie

## Les six premières années de vie active des jeunes sortis de l'enseignement secondaire en 1994

Jean-François Giret  
Alberto Lopez  
avec la collaboration de  
Françoise Cedo

NUMÉRO 163 - AVRIL 2002

**documents**  
observatoire

D'avril 1996 à février 2000, le Céreq a interrogé à cinq reprises un échantillon de jeunes ayant quitté l'enseignement secondaire au cours de l'année scolaire 1993-94. Cette enquête constitue le troisième panel téléphonique réalisé depuis 1986. Ce volume apporte à la fois un bilan méthodologique de l'enquête et un ensemble de résultats.

La situation de ces jeunes, sortis en 1994 sur un marché du travail déprimé, s'est sensiblement améliorée six ans après, même s'ils restent encore souvent sur des contrats à durée déterminée en février 2000. C'est à leur entrée sur le marché du travail qu'ils ont connu les périodes de recherche d'emploi les plus longues, leurs difficultés pour accéder à l'emploi étant inhérentes, selon eux, à leur manque d'expérience et de formation. Par la suite, la très grande majorité est passée par un dispositif public pour l'emploi ; ils ont connu une légère augmentation de leur rémunération, bien que leurs chances de promotions restent relativement faibles, notamment pour les moins diplômés.

*Ce document est disponible à la librairie du Céreq ou par correspondance auprès de M.-Ch. Antonucci, Céreq 10 place de la joliette, BP 21321 - 13567 Marseille cedex 2 tel. 04 91 13 28 89 fax 04 91 13 28 80 e-mail : antonucci@cereq.fr*

Paiement à la commande - Prix : 15 €

## Colloque

Les 28 et 29 mars dernier, l'Institut de Recherche sur l'Economie de l'Education (IREDU) et la Mission scientifique universitaire (MSU) organisaient un colloque sur le thème «Quelle formation pour les docteurs face aux évolutions du marché du travail ?». L'objectif de cette rencontre était de permettre à des responsables de la formation doctorale tant au niveau national (MSU) que local (vice-présidents recherche, responsables d'écoles doctorales...) de réfléchir ensemble sur les enjeux actuels de cette formation. Articulé autour de la question des conditions d'évolution du cadre de la formation doctorale et de celle des actions à mener pour maintenir une politique dynamique de formation doctorale, ce colloque a permis de nombreux échanges entre experts français, américains, allemands et britanniques. La première journée a été consacrée à l'examen du contexte en profond changement dans lequel se situe la question de la formation des docteurs face aux évolutions du marché du travail, caractérisé par un système de recherche qui se transforme, un marché du travail en mutation, un contexte de formation en pleine évolution. S'agissant de la question de la transformation du système de recherche, elle a été abordé sous trois aspects : les nouvelles formes de relations entre laboratoires et entreprises, l'implication grandissante des universités dans l'innovation, la réduction des activités de recherche de base des entreprises. En ce qui concerne la mutation du marché du travail, elle a donné lieu au développement de quatre thèmes autour de l'évolution des conditions d'insertion des docteurs, la croissance de l'internationalisation du marché du travail des docteurs, le renouvellement en cours des générations de scientifiques, la réorganisation des grands groupes économiques. L'évolution du contexte de la formation a mis en exergue quatre points : la généralisation des écoles doctorales, la baisse des effectifs de l'enseignement supérieur, le développement des formations professionnelles de niveau bac + 5, les stratégies des étudiants.

Sur l'insertion des docteurs, les enquêtes menées par le Céreq auprès des sortants du système éducatif révèlent que les conditions d'entrée sur le marché du travail sont plutôt favorables, mais que certaines disciplines sont plus touchées par le chômage et la précarité. Il n'y a pas de fuite de cerveaux mais davantage la recherche d'une expérience à l'étranger avant un retour en France. La politique de formation doctorale a été au cœur de la seconde journée à travers deux questions : celle des nouveaux partenariats et celle des écoles doctorales et leur animation. S'agissant des partenariats Yves Fau (MSU) a rappelé les principes qui guident l'attribution des allocations doctorales au niveau national. L'action menée en Région Bourgogne en matière de bourses de DEA, d'allocations de thèses et de bourses post doctorats a été présentée par un de ses représentants. Des enquêtes portant sur les conditions de vie et d'insertion des docteurs ont fait apparaître le besoin d'une démarche qualité dans l'optique d'un renforcement de l'image de marque des écoles doctorales.

En conclusion, Jean-Claude Eicher (fondateur de l'IREDU) a souligné que beaucoup de questions restaient en suspens, qu'il n'y avait pas d'uniformité dans les DEA et les DESS, que la réforme des écoles doctorales ne semblait pas encore faire l'unanimité et que l'intérêt de la dualité du master restait discutée. Certaines initiatives, comme celles de l'Association Bernard Grégory, lui apparaissaient comme des exemples à suivre, à une période où il existe un grand fossé entre ce que les écoles doctorales devraient faire et ce que certaines font encore.

Contact : Jean-Jacques.Paul@u-bourgogne.fr

Le programme complet et un compte-rendu plus détaillé sont consultables sur le site de l'Irédu ([www.u-bourgogne.fr/IREDU](http://www.u-bourgogne.fr/IREDU)) et des actes seront disponibles en juin prochain.

## Séminaire

Un séminaire pluridisciplinaire sur la compétence s'est tenu au Céreq entre octobre 2001 et février 2002. Il a été organisé dans le cadre d'une réponse à l'appel d'offre du programme travail de la direction de la recherche du ministère de l'Éducation nationale. L'objectif était de réunir des sociologues, des juristes et des économistes, afin d'apporter des éclairages distanciés sur une question qui fait l'objet de nombreuses polémiques dans le débat social et suscite des prises de position enflammées parfois même au sein de la communauté scientifique. Ce séminaire s'inscrit donc dans une démarche de ressourcement disciplinaire et vise à rassembler les approches théoriques susceptibles de convertir les termes du débat social en problématiques propres à chaque discipline. Il s'agit ainsi de repérer les approches et les théories qui permettent de penser la compétence comme un objet ordinaire.

La notion de compétence a pour cela été considérée comme un analyseur de transformations à l'intérieur du salariat et non comme un facteur d'innovation, générateur de mutations sans précédent. Le recours aux compétences apparaît en effet comme un ensemble de pratiques et dispositifs gestionnaires qui prétendent

transformer les modes de production et de reconnaissance des qualités des salariés. Cependant, il n'a qu'un impact limité sur l'organisation du travail et sur la reconnaissance des acquis de l'expérience. Ce phénomène témoigne moins d'une résistance du réel à des changements audacieux que d'enjeux moins immédiats, ne se limitant pas à la gestion des hommes et du travail. Nous les avons recherchés en explorant les différentes dimensions de l'échange salarial affectées par la notion de compétence.

C'est ainsi qu'en sociologie, grâce aux contributions de N. Alter, S. Le Corre, M. de Nanteuil, F. Piotet, P. Rolle et M. Stroobants ainsi qu'aux débats qui ont suivi, la compétence a permis d'interroger l'organisation sociale de la relation salariale. Elle s'attaque en effet aux rigidités du système de qualification là où elles sont les plus puissantes et devient une référence centrale pour la construction d'un nouvel «acteur» répondant aux besoins, non seulement de la sphère du travail, mais de la société en cours. Elle participe ainsi d'un mouvement plus large de renouvellement des procédures d'emploi, de mise en place de nouvelles configurations productives ainsi que de transformation des processus de régulation sociale.

En droit, sur la base des interventions de P. Caillaud, C. Guitton, A. Lyon Caen, M. L. Morin et V. Wauquier, la compétence a été resituée dans le problème plus général des arbitrages juridiques s'appliquant au contrat de travail et relevant de la négociation collective. Elle stimule notamment le débat sur la rationalité procédurale des règles du droit et sur les repères collectifs mobilisés dans le droit et la jurisprudence pour statuer sur la compétence.

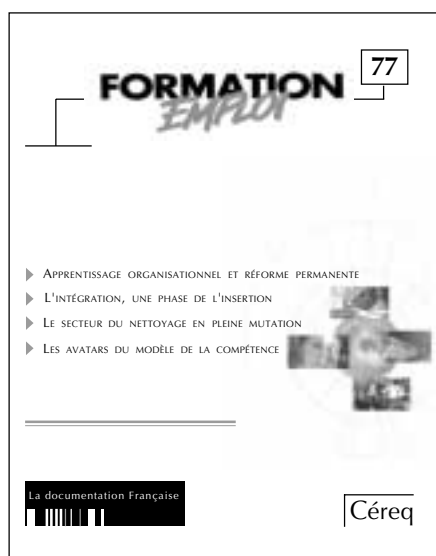
En économie enfin, le séminaire a accueilli H. Beitiand, G. Caire, W. Cavestro, F. Eymard Duvernay, A. Kartchesvsky et F. Stankiewicz. En dépit de la difficulté de l'économie à appréhender la compétence individuelle, qui est supposée détenue par tout agent économique, leurs contributions ont permis de situer le débat au niveau de l'articulation entre compétence de la firme et compétences individuelles. Elles ont abordé l'analyse des dispositifs de sélection et de mobilisation de la main-d'œuvre, tant sur le marché du travail qu'en entreprise.

Elles ont également permis d'entamer une réflexion sur les relations entretenues entre les compétences individuelles et la performance des firmes. Une publication des actes de ce séminaire est en préparation.

Contact : Sylvie Monchatre  
monchatre@cereq.fr - Tél. 04 91 13 28 28

### Vient de paraître

N° 77 • Janvier-Mars 2002



### AU SOMMAIRE DE CE NUMÉRO

**Apports et limites de l'apprentissage organisationnel : Le cas de la réforme permanente.** Les écueils d'une politique de réforme permanente, vus à travers une grande entreprise française. *Jean-Luc Metzger*

**L'intégration, une phase de l'insertion.** L'insertion, pour les apprentis, est ici redéfinie comme la coproduction d'une première qualification par le jeune et l'entreprise. *Thomas Guy*

**Le secteur du nettoyage face aux nouvelles technologies** Le nettoyage des ordinateurs, comme l'informatisation du nettoyage, bouleversent l'offre des prestations et l'emploi du secteur. *Farida Djellal*

**Les avatars du modèle de la compétence. L'exemple d'un site de la sidérurgie.** Au-delà des débats et des discours enflammés, les contradictions concrètes du modèle compétence en actes sont ici auscultées. *Sylvie Monchatre*

### Note de lecture

Présentation de l'ouvrage de Serge Perrot, L'entrée dans l'entreprise des jeunes diplômés, par Alberto Lopez

Prix du numéro : 14 € (91,83 F).  
Abonnement d'un an (4 numéros) :  
53 € (347,66 F) pour la France.

Ce numéro peut être commandé à La Documentation française,  
124, rue Henri-Barbusse, 93308 Aubervilliers cedex,  
tél. 01 40 15 70 00, fax 01 40 15 68 00.